

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS CE

Programme construit à partir du référentiel permis CE

OBJECTIFS

À la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de:

- Conduire un véhicule isolé de **transport** de marchandises de plus de 7 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dépassant 750 kg P.T.A.C.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B et C en cours de validité
- Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,

Nota : Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entretien individuel
- Étude de documents justificatifs
- Test de positionnement
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
- Selon le handicap, possibilité de mise à disposition d'un véhicule-école aménagé.
- Aménagement des locaux pour l'accessibilité
- Orientation des personnes porteuses de handicap vers d'autres organismes si impossibilité de répondre à la demande (AGEFIPH, Services Spécialisés de la Mairie, ...)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Enseignants titulaires de Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (Titre Pro E.C.S.R.)
- Détendeurs de la mention Poids-Lourd et autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 4 stagiaires par véhicule

HORAIRES : 8h 12h - 13h 16h

LIEU : Saint André, Saint Denis

PROGRAMME

Hors circulation : (Durée adaptée à la progression du candidat)

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident.
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)
- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision

Circulation : (Durée adaptée à la progression du candidat)

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation à l'entrée et sortie de formation
- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

FORMALISATION À L'ISSU DE LA FORMATION

- Permis de conduire de la catégorie CE
- Attestation de formation

DURÉE DE LA FORMATION

- 210 heures

TARIF

- Selon la tarification en vigueur

CONTACT

ASR NOURBY FORMATION

740, rue de la Communauté

Immeuble Victoria

97440 SAINT ANDRE

☎ 06 93 62 73 65

☎ 02 62 13 40 63



asr.nourbyformation@gmail.com

Taux de réussite à l'examen : 59 % Du 01/01/2023 au 31/10/2023

Taux de satisfaction : 86.3 % au 31/10/2023
